

Travaux écologiques et gestion conservatoire

Des travaux d'amélioration de la qualité écologique et fonctionnelle des plans d'eau ont été entrepris sur l'ENS. Sur l'Étang Epinoche par exemple, les caractéristiques physiques des berges ont été modifiées afin d'atténuer leur aspect artificialisé et augmenter leur intérêt écologique. Cette diversification du profil des berges sera propice à l'accueil d'une faune et d'une flore diversifiées et permettra d'augmenter le pouvoir d'épuration de la ceinture de végétation.

Dès 2011, une gestion a été réalisée sur une des deux friches de l'ENS afin d'augmenter ses potentialités d'accueil pour la faune et la flore. La prairie ainsi obtenue (« prairie restaurée » indiquée sur le plan) sera ensuite entretenue par la mise en place de pratiques agricoles extensives (fauches par exemple).

Cette gestion conservatoire d'un terrain jusqu'alors non géré est un exemple d'actions concrètes conduites pour la valorisation des Espaces Naturels Sensibles.



Préservez les zones humides...

Saviez-vous que les zones humides ont une capacité d'épuration naturelle des eaux de surface ? La végétation qui s'exprime dans les milieux humides (boisements humides, prairies inondables) peut jouer le rôle de filtre et réduire de manière significative la teneur des eaux en polluants. Les zones humides jouent ainsi un rôle précieux dans le maintien de la qualité de la ressource en eau. Nous avons tous un rôle à jouer dans la préservation de ces milieux.

Une nature sous le feu des projecteurs

Le travail réalisé sur l'ENS d'Argancy a été le sujet d'un court-métrage mêlant de magnifiques images du site et des entretiens avec les acteurs de cette aventure. Ce film a été réalisé par Franck Vigna, jeune vidéaste animalier qui a vécu pendant 25 ans à Argancy. Passionné par la nature et conscient de sa fragilité, Franck a souhaité s'engager dans sa protection en utilisant l'image (photographies et films). Deux de ses courts-métrages ont été sélectionnés à l'occasion de festivals reconnus comme le Festival Nature Namur et le Festival de l'Oiseau et de la Nature (Abbeville, 80). Récemment, Franck a également gagné le prix amateur du Festival International du Film Animalier (Albert, 80).

Des films à découvrir pour tous les curieux de nature...



Credit photo : Eric Belleville

Commune d'Argancy, Maître d'ouvrage du projet
1, place Anne de Méjanès - 57640 ARGANCY
Tél. : 03 87 77 83 21
Site internet : www.argancy.fr

Conseil Général de Moselle, partenaire financier
Service de l'Agriculture et des Espaces Naturels
Tél. : 03 87 78 07 43
Site internet : www.cg57.fr/ens

Agence de l'eau Rhin-Meuse, partenaire financier
Service des Espaces Naturels et Ruraux
Tél. : 03 87 34 47 00
Site internet : www.eau-rhin-meuse.fr

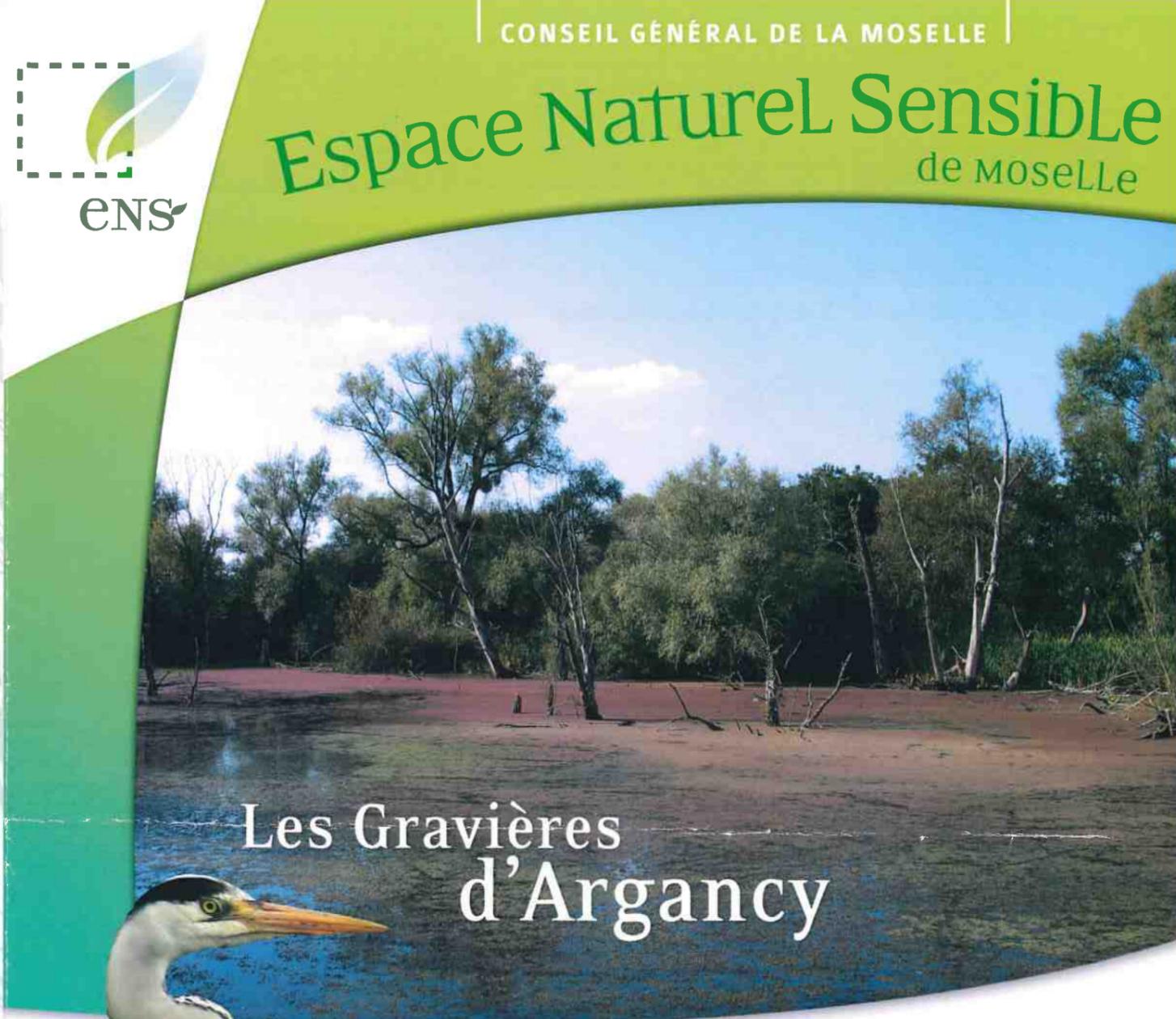
Une question ?

Contactez-nous !

Document imprimé sur papier certifié PEFC



© 2013 Commune d'Argancy / Charte graphique : CG57 / Rédaction : ESOPF et CRIOC / Conception et mise en page : CRIOC / Crédits photos : ESOPF, sauf mention contraire / Illustrations : Alexis Nouailhat / Impression : Reprographique



ENS

CONSEIL GÉNÉRAL DE LA MOSELLE

Espace Naturel Sensible de Moselle

Les Gravières d'Argancy

Le Conseil Général de la Moselle œuvre auprès des collectivités pour préserver le patrimoine naturel du territoire mosellan. Cet engagement se traduit particulièrement par la connaissance, la gestion et la valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) qui constituent le cœur de la politique environnementale du Département.

Le projet de préservation mené sur l'ENS des « Gravières d'Argancy » en est un très bon exemple. Au-delà même des engagements financiers, la réussite de ce projet est le fruit d'un partenariat réussi entre le Conseil Général de la Moselle, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, les associations de protection de la nature et la commune d'Argancy.

Classé Espace Naturel Sensible depuis 2010, les « Gravières d'Argancy » occupent une superficie d'une dizaine d'hectares et se composent de quatre étangs (également appelés ballastières) issus de l'exploitation de granulats. Ces plans d'eau et leurs environs hébergent une faune et une flore typiques des zones humides, une biodiversité aussi riche que fragile.

De 2009 à 2012, des inventaires écologiques ont été menés sur l'ENS et ont conduit à la mise en œuvre d'actions concrètes de gestion, d'aménagement et de valorisation écologique et pédagogique. Cet infosite vous présente une synthèse des résultats obtenus et des travaux qui ont suivi.

La Mairie d'Argancy et ses partenaires vous souhaitent une bonne découverte.



Et voilà le travail !

Installé le long de la Moselle, l'ENS des « Gravières d'Argancy » accueille une faune et une flore caractéristiques des milieux humides. A l'occasion d'une balade, vous redécouvrirez les plans d'eau avec leurs aménagements écologiques et pédagogiques mis en œuvre pour vous accueillir tout en préservant la biodiversité du site. Plus d'une centaine d'espèces végétales et animales y ont été répertoriées ! Certaines de ces espèces pourront être observées tout au long de l'année tandis que d'autres seront présentes de manière ponctuelle. Ouvrez l'oeil !

Une diversité d'oiseaux sur les plans d'eau et leurs environs



Près de 80 espèces d'oiseaux ont été recensées sur l'ENS et ses environs. Printemps, été, automne et hiver : chaque saison accueille son cortège d'oiseaux ! Certains canards, comme le **Fuligule milouin**, hivernent tandis que d'autres oiseaux comme le **Balbuzard pêcheur** et le **Goéland leucophaée** passent s'y reposer ou s'y nourrir pendant leurs voyages migratoires. Pendant la période printanière et estivale, des espèces remarquables comme le **Martin-pêcheur d'Europe**, la **Locustelle tachetée**, le **Râle d'eau** et le **Torcol fourmilier** se reproduisent sur le site. Leur observation est alors possible tout en veillant à ne pas les déranger.

Une faune piscicole riche

Lors des inventaires piscicoles réalisés sur l'ENS, plusieurs espèces patrimoniales de poissons ont été recensées. Il s'agit d'espèces considérées comme importantes d'un point de vue patrimonial pour des raisons écologiques et culturelles. Parmi elles, figurent deux espèces vulnérables en Lorraine : l'Anguille et la Bouvière.



Favoriser la venue de la Rémiz penduline

La Rémiz penduline est un petit oiseau rare en France qui a niché jusque dans les années 90 à proximité de l'ENS. Aujourd'hui, elle n'y est observée qu'en période de migration (automne). L'initiative a été prise de rendre le site plus attractif pour l'oiseau. Appréciant les berges arbustives le long des zones humides pour chasser les insectes, la Rémiz y installe également son nid qui ressemble à un petit sac cousu suspendu dans les arbres. Afin de favoriser sa venue, les actions de gestion se sont donc concentrées sur le **bouturage de saules** au niveau d'une berge.



Ancien verger découvert en friche en 2009

Ancien verger restauré depuis 2011

Découverte d'un ancien verger avec ses pommiers et ses poiriers

Lors des inventaires, la présence d'arbres fruitiers dans une friche a retenu l'attention des gestionnaires. Un important travail de défrichage a été entrepris révélant l'existence d'un ancien verger mais aussi d'une plante protégée : la très jolie **Scabieuse des prés**. A l'avenir, la commune d'Argancy souhaite valoriser ce patrimoine naturel grâce à l'organisation d'une gestion extensive.



Les **Espaces Naturels Sensibles** sont au coeur des politiques environnementales animées et coordonnées par les Conseils Généraux ayant voté cette compétence. Il s'agit de secteurs géographiques désignés notamment au regard de leurs potentiels écologique (espèces végétales et animales remarquables ou vulnérables qui y vivent) et paysager.

Aujourd'hui, le département de la Moselle compte environ **300 ENS** sur son territoire. **Différentes actions** peuvent être développées pour animer ces sites tout en assurant leur protection (aménagement, mesures de gestion). Ces opérations bénéficient de l'**engagement du Conseil Général** qui soutient techniquement et financièrement les collectivités qui souhaitent s'investir dans cette démarche. L'**enjeu** est de concilier préservation et valorisation du patrimoine naturel avec les usages et activités locales (loisirs, agriculture...).

ENS Des aménagements pédagogiques pour observer et apprendre...

La venue de visiteurs sur un site ENS doit être anticipée par la mise en place de moyens d'information et d'observation compatibles avec le respect de la biodiversité et de la quiétude du site. Dans cette perspective, une **signalétique** a été mise en place (5 panneaux pédagogiques) et une **plateforme** a été installée pour permettre l'observation des oiseaux.



Plateforme élaborée en matériaux recyclés issus du tri sélectif de 43 250 bouteilles d'eau !



Restauration d'une mare pour les amphibiens

Les plans d'eau de l'ENS étant peu favorables à la reproduction des amphibiens, une **mare a été restaurée** afin de leur apporter un habitat favorable. A terme, cette mare devrait favoriser la **reproduction des amphibiens** et contribuer également au développement de nouvelles plantes et à la venue de nouveaux animaux comme des insectes.



Des espèces végétales dites « invasives »

Les **espèces végétales invasives** sont des plantes qui ne sont pas originaires de nos régions et qui ont été introduites par erreur ou volontairement dans un milieu. Leur implantation peut induire des nuisances environnementales importantes au détriment même de notre flore locale. Au total, **huit espèces** végétales invasives ont été inventoriées sur l'ENS.

Sur le plan d'eau Chocolat, l'**Azolle fausse fougère** (petite plante flottante originaire d'Amérique) forme des tapis végétaux aux colorations vertes à rosées facilement observables. De même, la grande taille et les inflorescences jaunes du **Topinambour** (plante terrestre originaire d'Amérique du Nord) ne passent pas inaperçues.



Zoom sur l'ENS des « Gravières d'Argancy »

Une bonne conduite pour une visite respectueuse de l'ENS

